



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
ET DE L'ÉNERGIE

Direction interrégionale de la mer
Méditerranée

Bastia le 26 mai 2015

REMERCIEMENTS

Affaire suivie par Mme Pantalacci
Tel 04 95 32 84 66 Fax 04 95 32 79 12
courriel: claire.pantalacci@developpement-
durable.gouv.fr

**PROCES VERBAL DE L'EXAMEN DU
BREVET DE CAPITAINE 200 ET DU
CERTIFICAT DE CAPACITE
Session des 11,12,13 mai 2015**

Vu le décret n° 99-439 du 25 mai 1999 modifié relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime et aux conditions d'exercice des fonctions à bord des navires de commerce et de pêche ainsi que des navires de plaisance armés avec un rôle d'équipage, modifié par le décret n°2005-366 du 19 avril 2005

Vu l'arrêté du 5 décembre 2013 relatif à l'organisation des examens et à l'obtention des certificats, diplômes et brevets de la marine marchande;

Vu l'arrêté du 25 avril 2005 relatif aux conditions de formation et de délivrance du brevet de capitaine 200 et du certificat de capacité;

Vu la décision n° 04/DIRM/2015 relative à la désignation des membres de la commission d'examen des modules 2 et 3 en vue de l'obtention du brevet du capitaine 200;

Vu la décision n° 05/DIRM/2015 relative à la désignation des membres de la commission d'examen du module 4 pêche en vue de l'obtention du certificat de capacité;

**L'examen du brevet de Capitaine 200 et du Certificat de Capacité
s'est déroulé les 11,12,13 mai 2015 au LPM de Bastia**

Candidats convoqués : 46

Candidats présents : 43

La commission d'examen a décidé de valider :

1. **Le module n°2**, tel que prévu par l'arrêté du 25 avril 2005 susvisé, aux candidats suivants :

BELLIER Emmanuel	LECLERCQ Agnès
BUCCHINI Jean Paul	MARIOTTI Damien
BURAIIS Emmanuelle	MICHELI Pascal
CAPODIMACCI Jean Baptiste	MIKOLAJSZKY Thierry
CASANOVA Annie	MOLINELLI Raymond
COTTAIS Edouard	NEGRONI Serge
DI MEGLIO Joseph	OLIVE Jean Daniel
DOUMEIX Simon	RAINGO Yoann
EL KHADRI Saïd	ROSSINI Jean Roch
ESNAULT Aurélien	SCHETTINI Jean Baptiste
FERRE Stéphane	SIMONELLI Sébastien
GATTONE Gianluca	LUCCHINI Emmanuel
GIACOMETTI Jean Marc	MASSEI Ange Joseph
GIANNECCHINI Grégoire	
GIORGI Serge	
GRAZIANI Vincent	
GUILLOIN Laurent	
HERTING Marco	
KESLANI (CASSIANI) Arnaud	
LE CORRE Pierre	

2. **Le module n°3**, tel que prévu par l'arrêté du 25 avril 2005 susvisé, aux candidats suivants :

BELLIER Emmanuel	LECLERCQ Agnès
BURAIIS Emmanuelle	LEPORATI Christophe
CAMPANA Pierre	MARIOTTI Damien
CAPODIMACCI Jean Baptiste	MICHELI Pascal
CASANOVA Annie	MIKOLAJSZKY Thierry
COTTAIS Edouard	MULLER Georges
DELLAPINA Grégory	NEGRONI Serge
DI MEGLIO Joseph	OLIVE Jean Daniel
DOUMEIX Simon	ROSSINI Jean Roch
EL KHADRI Saïd	SCHETTINI Jean Baptiste
ESNAULT Aurélien	SIMONELLI Sébastien
FERRE Stéphane	ZAHUT Stéphane
GATTONE Gianluca	BREAS Paul
GIACOMETTI Jean Marc	LIETTA Nicolas
GRAZIANI Vincent	LUCCHINI Stéphane
GUILLOIN Laurent	
HERTING Marco	
KESLANI (CASSIANI) Arnaud	
LE CORRE Hervé	
LE CORRE Pierre	

3. **Le module n°4**, tel que prévu par l'arrêté du 25 avril 2005 susvisé,
aux candidats suivants:

BELLIER Emmanuelle
BURAIIS Emmanuelle
CAPODIMACCI Jean Baptiste
CASANOVA Annie
DELLAPINA Grégory
DI MEGLIO Joseph
FERRE Stéphane
GATTONE Gianluca
GIACOMETTI Jean Marc
GIORGI Serge
GRAZIANI Vincent
GUILLON Laurent
HERTING Marco
KESLANI(CASSIANI) Arnaud
LE CORRE Pierre
LECLERCQ Agnès
MARIOTTI Damien
MICHELI Pascal
MIKOLAJSZKY Thierry
OLIVE Jean Daniel
RAINGO Yoann
ROSSINI Jean Roch
SCHETTINI Jean Baptiste
LUCCHINI Emmanuel

Le Président

L'Administrateur Principal des Affaires Maritimes

Riyad DJAFFAR

Délégué du DIRM Méditerranée en Corse